

## **Déjection canines, ayons les bons réflexes !**

Tout le monde peut agir pour le bien-vivre ensemble. Cela commence par l'adoption de comportements responsables quand il s'agit de promener nos animaux de compagnie.

Libercourt, ville engagée pour votre cadre de vie

**Je n'utilise pas encore  
les toilettes...  
C'est à mon maître de ramasser !**



**68€**  
ça fait cher la  
commission !

Plus d'information sur le site internet [www.libercourt.fr](http://www.libercourt.fr)  
sur  [www.facebook.com/ActuLibercourt](https://www.facebook.com/ActuLibercourt)  
et sur  [www.instagram.com/villedelibercourt](https://www.instagram.com/villedelibercourt)



Il est bien désagréable de se promener en ville ou dans les bois en réalisant un véritable parcours du combattant. Personne n'a envie de passer son temps à tenter d'éviter les obstacles nauséabonds laissés par nos amis à quatre pattes, de rentrer chez soi avec les chaussures des enfants ou les roues de poussette souillées par ces déjections.

**Les maîtres restent responsables de leurs animaux. Ramasser les déjections de son chien sur la voie publique, c'est agir pour que chacun partage l'espace de façon respectueuse et harmonieuse !**

Les propriétaires de chiens qui laisseraient des étrons sur les trottoirs ou dans les squares risqueront de **devoir s'acquitter d'une amende de 68€.**

Publié le 16 février 2024